

Intitulé du Groupe de Travail : « Vigilance des produits chimiques »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

✂ Rôle et missions :

Le groupe de travail (GT) aura pour missions de contribuer à la réponse à des saisines ou des auto-saisines relatives aux produits chimiques, lorsque celles-ci relèvent de la toxicologie humaine. Les produits chimiques peuvent correspondre à des substances chimiques bien identifiées, des mélanges de substances, des catégories de produits (produits ménagers, produits d'hygiène...), des circonstances particulières d'exposition à des substances ou produits chimiques, des articles de consommation. Les populations concernées sont la population générale et les professionnels. Pour cela, le groupe de travail aura notamment à :

- analyser les données (brutes et/ou synthétisées) extraites de la BNPC (Base nationale produits et compositions) des centres antipoison : identification des catégories de produits contenant une ou plusieurs substances chimiques d'intérêt, identification des substances contenues dans une ou plusieurs catégories de produits d'intérêt, limites de concentration, évolution temporelle des compositions, données précises sur les compositions (qualitatives et quantitatives) ;
- analyser les données (brutes et/ou synthétisées) extraites de la BNCI (Base nationale des cas d'intoxication) des centres antipoison incluant notamment l'agent concerné, les circonstances d'exposition, les symptômes, la gravité, l'imputabilité ;
- analyser les données (brutes et/ou synthétisées) extraites du RNV3P (Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles) concernant les expositions professionnelles aux substances et produits chimiques, leurs circonstances et les pathologies associées ;
- analyser les données (brutes et/ou synthétisées) provenant du Revidal-Gerda (Réseau de vigilance en dermato-allergologie – groupe d'étude et de recherche en dermato-allergologie) concernant les observations de manifestations cliniques cutanées par les médecins du réseau ;
- proposer des recommandations de réduction des risques ;
- mettre en évidence des données émergentes reflétant des risques associés à l'utilisation de ces produits.

Le programme de travail sera fonction des saisines adressées par l'Anses ou ses ministères de tutelle. Le GT pourra s'auto-saisir sur des sujets identifiés comme pertinents par les membres du GT ou de la cellule opérationnelle du dispositif de toxicovigilance et considérés comme prioritaires en termes de santé publique et selon le programme de travail de l'Anses.

✂ **Composition et fonctionnement du GT :**

Les membres de ce GT et son président sont nommés par décision du directeur général, pour un mandat de 3 ans.

Ce GT sera rattaché au Comité d'experts spécialisé « Evaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation ». Les travaux, validés par le GT sous forme d'Appuis scientifiques et techniques (AST), y seront présentés pour information. Ils pourront également être présentés devant d'autres collectifs et instances de l'Anses telle que la cellule opérationnelle du dispositif de toxicovigilance.

Les réunions d'une journée auront lieu tous les deux mois.

Les experts auront à contribuer à l'expertise par la rédaction de certaines parties des rapports et une relecture critique des documents.

Les compétences recherchées pour ce groupe sont mentionnées dans la fiche « Compétences recherchées ».